Québec : les délires “anti-racistes” des juges

11/06/2008 à 13h03

il y a environ un mois un amérindien qui a cassé des voitures de police a Montréal a été traité avec un excès de clémence par une juge noire ethno-militante qui a obtenu son doctorat en Droit a l’Université de Paris. La raison? L’oppression historique des amérindiens par les blancs.

> *En effet, malgré le fait qu’il ait un casier judiciaire bien garni, le délinquant de 32 ans qui s’est amusé à briser des autos-patrouilles parce qu’il «déteste les cochons» a été remis en liberté après 48 heures de détention.*
>
> *«On doit tenir compte de votre origine amérindienne, a dit la juge Juanita Westmoreland-Traore pour expliquer sa sentence clémente. Il y a un désavantage dans la société envers les Amérindiens qui se manifeste parfois par des dépendances à l’alcool…»*
>
> *C’est-tu génial ou c’est pas génial ? Quand j’ai lu le texte de mon confrère David Santerre, hier, je suis tombé en bas de ma chaise.*
>
> *On laisse ce délinquant récidiviste sortir parce que c’est un Amérindien et que les Amérindiens souffrent d’alcoolisme à cause du racisme des Blancs !!!*
>
> *source*

Merci à Kristof